

DECLARATION D'EVENEMENT DANS UN ETABLISSEMENT RECEVANT DU PUBLIC

Nom de la Manifestation :
Organisateur :

Date :

Référent sécurité

Nom: Prénom :

Téléphone portable:

Cette personne sera le seul interlocuteur pour les services de secours ou de police. Il devra avoir le listing des signaleurs ou agents de sécurité afin de les contacter en cas d'intervention (Nom, téléphone portable et lieu d'implantation)

Buvette :

non

oui, rappel des obligations réglementaires:

1) affichage obligatoire de la protection des mineurs et visible du public

2) affichage obligatoire des prix des boissons

3) affichage obligatoire de l'arrêté municipal autorisant la vente d'alcool

4) affichage obligatoire de 10 boissons non alcoolisées visibles du public et à l'écart des boissons alcoolisées

exemple : 01 bouteille d'eau, 01 sirop pêche, 01 sirop menthe, 01 sirop grenadine, 01 perrier, 01 orangina, 01 oasis, 01 fanta, 01 coca, 01 schweppes

ou 02 bouteilles d'eau, 03 cocas, 01 perrier, 06 oranginas

Pour rappel, les alcools dits forts (pastis, vodka, whisky, etc.) sont formellement interdits à la vente ou à l'offre.

1/ SALLE DES FÊTES

En fonction des besoins et/ou de l'organisation pour la surveillance et/ou le filtrage:

02 bénévoles avec chasuble réfléchissant et téléphone portable à l'entrée principale
et/ou

01 bénévole avec chasuble et téléphone portable par entrée supplémentaire

2/SALLE RENÉ RIEUX

En fonction des besoins et/ou de l'organisation pour la surveillance et/ou le filtrage:

01 bénévole avec chasuble réfléchissant et téléphone portable à l'entrée principale
et/ou

01 bénévole avec chasuble et téléphone portable par entrée supplémentaire

3/ MJC/CREA

Si la cour du CRÉA est occupée , le portail coté salle René Rieux doit être fermée et un bénévole doit se trouver à proximité en cas d'urgence pour ouverture.

En fonction des besoins et/ou de l'organisation pour la surveillance et/ou le filtrage :

01 bénévole avec chasuble réfléchissant et téléphone portable à l'entrée principale
et/ou

01 bénévole avec chasuble et téléphone portable par entrée supplémentaire

4/SALLE DE LA MENUISERIE

En fonction des besoins et/ou de l'organisation pour la surveillance et/ou le filtrage:

01 bénévole avec chasuble réfléchissant et téléphone portable à l'entrée principale
et/ou

01 bénévole avec chasuble et téléphone portable par entrée supplémentaire

5/PARC DES SPORTS

En fonction des besoins et/ou de l'organisation pour la surveillance et/ou le filtrage:

02 bénévoles avec chasuble réfléchissant et téléphone portable à l'entrée principale
et/ou

02 bénévoles avec chasuble et téléphone portable par entrée supplémentaire

6/KERMESSE DANS L'ECOLE :

En fonction des besoins et/ou de l'organisation pour la surveillance et/ou le filtrage:

01 bénévole avec chasuble réfléchissant et téléphone portable à l'entrée principale
et/ou

01 bénévole avec chasuble et téléphone portable par entrée supplémentaire

Je m'engage à respecter les consignes de sécurité que je viens de choisir au niveau de l'établissement où j'organise mon évènement.

Fait à Millau, le

signature du déclarant: